

L'ABEILLE.

IMPRIMERIE PAR F. DELATRE. NOUVELLE-ORLEANS. Jeudi, 16 Juillet 1829.

TRIBUNAUX DE LA N. O. TRIBUNAL DE LA COUR CRIMINELLE. 14 Juillet.

J. Etat. Après avoir ouï les témoignages données dans cet affaire, les jurés sans qu'il leur en soit permis, ont déclaré l'accusé non coupable.

Par le courrier de la Mobile, arrivé hier, nous avons reçu des journaux de New York du 23 dernier, contenant des nouvelles d'Europe très récentes. Il paraît, d'après un bruit qui acquiesce à ce qui est arrivé à Londres, que l'Angleterre en veut venir à une rupture avec la Russie. L'amiral Malcolm a reçu l'ordre de protéger les marchands anglais qui vont devant forcer les blocs des Dardanelles.

En Angleterre, les partisans du vieux despotisme qui opprime les Catholiques ont réussi à empêcher l'entrée de M. O'Connell dans la Chambre des Communes, parce qu'il se refusait à prêter le serment selon l'ancienne formule; il faut dire qu'il se résigne à tenter la chance d'une nouvelle élection.

Don Miguel expédie toujours pour l'autre monde autant de constitutionnels qu'il peut.

NOUVELLES D'EUROPE.

New York, 23 Juin.

Par le navire Silas Richards, cap. Holdridge, arrive ce matin de Liverpool, nous avons reçu des journaux de cette ville et de Londres jusqu'au 23 Mai.

Londres, 23 Mai.

Nous apprenons que S. A. R. le duc de Cambridge est sur le point de revenir en Angleterre, et que d'après le désir exprimé de S. M. il sera nommé à la place de Commandant en Chef.

On dit dans quelques cercles (et il en a beaucoup) être question hier au parlement que l'Amiral Malcolm a reçu des instructions pour protéger tous les navires marchands qui voudraient forcer les blocs des Dardanelles par les Russes. Au fait, on attend à chaque instant la nouvelle de quel que collision entre les deux cabinets.

Paris, 15 Mai.

(Extrait du Moniteur, partie officielle.)

ORDONNANCE ROYALE.

Charles Sec. Art. 1er. Le comte Portalis, garde des sceaux de France, est nommé Ministre Secrétaire d'Etat au département des Affaires Etrangères. Le sieur Bourdeau, sous Secrétaire d'Etat au département de la Justice, est nommé Garde des sceaux, Ministre Secrétaire d'Etat au même département.

3. Notre Ministre Secrétaire d'Etat au département de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente ordonnance.

Donné en notre palais de St. Cloud, le 14 Mai de l'année de N. S. 1829, et de notre règne le 5.

Signé CHARLES. Le ministre de l'intérieur. Signé MARTIGNAC.

AFFAIRES D'ORIENT.

Paris, 20 Mai.

Des nouvelles d'Odesa du 18 dernier (Avril) disent qu'un corps de 6000 hommes, embarqué sur la flotte de l'amiral Greigh, doit être débarqué à Bazardjik, pour couper les communications entre Constantinople et l'armée turque d'Asie. Cette armée s'élève, dit on, à 60,000 hommes, et doit être renforcée par 16,000 Egyptiens.

D'après le débarquement des Russes dans la baie de Bourgas, le Serassier, Chervor Pachas, s'est rendu, avec un corps considérable, à Karabournou, entre Médie et Constantinople; il est accompagné du capitaine Jules de Rolle, cédant cap. de cavalerie dans l'armée bavaroise; il doit diriger les fortifications qu'on va établir sur les côtes pour empêcher un nouveau débarquement des Russes. La flotte turque, à l'ancre à Buzidjick, est renforcée par les vaisseaux qu'on envoie de l'arsenal aussitôt qu'ils sont prêts pour la mer.

Des lettres des frontières de Moldavie du 2 courant disent qu'on a reçu des nouvelles de Jassy qui annoncent que le général-en-chef Diebitsch était sérieusement indisposé; mais que les opérations de l'armée, dont le commandement avait été confié à un autre général, n'en étaient pas le moins retardées.

On devait faire une nouvelle levée d'hommes en Russie, dans la proportion de 8 sur 500, ce qui augmenterait de 100,000 hommes l'armée active actuelle.

BULLETIN RUSSE OFFICIEL.

St. Pétersbourg, 30 Avril.

Un supplément du Journal de St. Pétersbourg contient des nouvelles du théâtre de la guerre du 19 Avril: indépendamment de l'attaque, tentée sans succès par Hussein Pacha sur Szipoli, il donne les nouvelles suivantes:

D'ailleurs, rien d'important n'a eu lieu sur toute la ligne que nous occupons dans la Bulgarie sur le Danube, à l'exception de quelques escarmouches entre les postes avancés. La garnison de Gorowo a fait, contre le corps d'observation qui est devant cette forteresse, deux sorties qui n'ont eu aucun succès: dans la seconde, l'ennemi avait 300 hommes, infanterie et cavalerie, et quelques canons; il attaqua les Cosaques, mais il fut bientôt repoussé par notre artillerie et deux régiments de Hussards, qui lui occasionnèrent de grandes pertes: nous avons fait quelques prisonniers.

Pendant l'hiver, on a fait les préparatifs nécessaires pour le passage du Danube

devant Silistrie. On a construit des pontons, dans le village de Fundani, sur le rivaire Argis, avec l'intention de les conduire au printemps sur le Danube, et de là à Kallarus vis à vis Silistrie sur la rivière Bne. Cette entreprise était difficile et dangereuse, car l'ennemi ayant rassemblé les débris de sa flotte à Silistrie, était maître du Danube devant cette place et beaucoup plus haut. L'opération, toutefois, a été exécutée avec succès, par l'intermédiaire de l'adresse du Major general Schilder, unies à la prudence qui le caractérise. Les pontons furent lancés, dans l'Argis, le 8 Avril au point du jour le 11, ils avaient atteint le Danube, et le lendemain, à 2 heures de l'après midi, ils étaient hors de danger dans la Bota. Non seulement nous n'avons éprouvés aucune perte, mais les volontaires des régiments d'Arhanget et de Volguila, stationnés sur les pontons, capturèrent un navire marchand turc, une corvette et sept hommes. Cette corvette a été armée de 4 canons et mise en station à l'entrée de la Bota, ou les gén. Schilder a aussi fait élever deux redoutes.

Les prisonniers et les déserteurs des forteresses turques sur le Danube, s'accordent à dire que la rareté des vivres est grande, principalement à Schoumla, où le nouveau Grand Visir fut arrivé avec 12,000 hommes de troupes régulières. L'authenticité de ces aveux est confirmée par des rapports sur la rareté de quels il n'y a aucun doute et élever, et d'après lesquels la disette devient de jour en jour plus alarmante, même à Constantinople, et même de maux sans nombre la grande population de cette capitale.

Le célèbre Tchapan-Oglou, qui commandait à Nicopol, a été arrêté dernièrement par un capitaine Russe, envoyé par le Sultan, et il a été conduit en exilé. Mais on pense qu'il a la tête tranchée avant d'atteindre le lieu de sa destination.

Comme le commencement de la belle saison favorise le renouvellement des hostilités, le commandant en chef a jugé à propos de rapprocher du Danube ses quartiers généraux; en conséquence il a quitté Jassy le 14 Avril.

ANGLETERRE.

Londres, 1er Mai.

Le gouvernement vient d'ordonner de faire un inventaire de toutes les munitions existantes dans les divers magasins de la marine. Cet inventaire devra être terminé le 25 Juin.

On assure que les lois relatives à la milice seront révoquées et qu'on reviendra au mode adopté durant la guerre de lever des hommes au son du tambour au lieu du sort. On ajoute qu'une partie de la milice sera chaque année le service de troupes de ligne, ce qui produira une grande économie dans les dépenses.

On répand de nouveau le bruit que le gouvernement anglais est dans l'intention d'envoyer une expédition forte de 20 à 25,000 hommes en Morée, afin d'arriver aux Russes. Suivant un autre bruit, cette expédition serait destinée pour les îles Ionniennes, et aurait le même objet en vue.

FRANCE.

Paris, 2 Mai.

Déclément il ne restera en Morée que quatre régiments; ils seront distribués ainsi qu'il suit: deux régiments occuperont Patras et le fort de Modon, un régiment sera fixé à Navarin. Quant au quatrième, une partie occupera le château de Coron et l'autre partie celui de Modon.

Paris, 29 Avril.

Un grand mot a été prononcé: la dissolution de la chambre. Ce mot qui, l'an passé, fut excité une indignation générale, loin de produire cette année un effet semblable, a été accueilli et répété comme l'expression du vœu public.

Qu'est-ce à dire? La chambre aurait-elle, à l'exemple de celle qui l'a précédée, violé son mandat, et vendu le pays à un pouvoir tyrannique? S'est-elle montrée corrompue, servile? Non, sans doute: elle a fait preuve de fidélité, de patriotisme; elle a bien mérité de la France; et pourtant la France applaudirait à un acte de la puissance royale qui appellerait les collèges électoraux à faire de nouveaux choix.

Tâchons d'expliquer comment des serments en apparence contradictoires, sont, en réalité, parfaitement d'accord. Lorsque la chambre des députés tomba au bruit des imprécations et des haines universelles, la France ne sentit qu'un seul besoin, celui d'être délivrée à jamais du ministère qui l'avait opprimée, et du système constructif sous les auspices et par les soins d'une faction hypocrite. Les élections de 1827 furent faites sous l'influence de ce besoin pressant. Quiconque se présenta aux électeurs animé d'une haine vigoureuse contre les ministres et leurs complaisants, fut le bien venu; des alliances se formèrent qui n'avaient d'autre lien qu'une commu-nauté de ressentiments et d'antipathies; tout ennemi de l'ennemi commun fut traité en ami pourvu qu'il lui eût fait ou qu'il en eût reçu beaucoup de mal: des griefs personnels furent quelque fois lieu de titres suffisants aux suffrages et à la confiance des électeurs. Qu'on se souvienne d'ailleurs avec quelle habileté perdit le ministère avait préparé l'élection générale. Les électeurs, assignés à bref délai, pris au dépourvu, durent procéder sommairement, et libérer à la hâte les pouvoirs qu'ils donnaient à leurs mandataires. Les engagements stipulés se réduisirent aux termes suivants:

Combattre sans relâche l'administration et son système; n'accepter du ministère aucun emploi et ne le servir à aucun titre; disperser la ligue des jésuites et de la congrégation; garantir la liberté individuelle contre les violences de la police, la liberté de la presse contre le rétablissement de la censure, la liberté des cultes contre les avanchements du parti prêtre; plaquer les

électeurs à l'abri de la fraude. Voilà ce que les élus du parti national ont promis, et ils ont tenu leurs promesses. Leur seule apparition au sortir des collèges électoraux, a mis en fuite les ministres; ils ont flétri à jamais l'administration déplorable, livrée à l'infamie les artisans de fraudes électorales, les falsificateurs de scrutins, et placé les élections à venir sous la surveillance et la sauvegarde des citoyens: ils ont aboli la censure. Le ministère a suivi, quoique lentement et sans résistance, le mouvement qu'ils lui ont imprimé: la police générale a cessé d'être un instrument de trouble et de persécution; celle de Paris, confiée à un magistrat intègre, a reçu une organisation régulière. Les ordonnances du 16 Juin ont été à la faction jésuitique une partie de sa puissance.

Tel est l'œuvre de la première session. Mais il semble que ces travaux nient épuisé les forces de la chambre. Une langueur funeste a succédé à son énergie, et s'est fait bientôt sentir dans les actes d'un ministère qui, formé d'éléments différents de ceux dont le parti constitutionnel était composé, n'ayant pas de bonne volonté qui lui soit propre, prêt à subir toutes les influences, et aujourd'hui livré à celle de courtisans, la seule qui s'exerce sur lui d'une manière active et permanente. Une majorité ferme pouvait encore le contenir; et cette majorité loin de s'apropriser et de se fortifier par les élections partielles, presque toutes favorables à la cause nationale, semble s'élinder et se relâcher à mesure que de nouveaux renforts lui arrivent. Pour mieux dire il n'existe plus de majorité, à moins qu'on ne donne ce nom à la pluralité des voix que manifeste chaque scrutin, et qui semble être plutôt le résultat d'une combinaison fortuite que le produit d'un concert de volontés. La chambre qui a concouru aux lois de la session dernière et dirigé pendant une année l'action du gouvernement, est elle encore celle à qui l'on demande impunément un non posé à perpétuité, qui vote un amendement dissipateur, laisse échapper de ses mains la loi municipale et départementale, qui est réduite à craindre M. de Polignac et M. de Bourdonnaye, et devant laquelle M. de Trévise va prendre place au banc des ministres?

La chambre a rempli toute sa mission dans la session de 1828: elle a renversé le ministère Villèle et détruit ses œuvres; elle a déclaré la guerre aux abus d'administration locale; elle a germé de l'énormité des impôts et réclame des soulèvements pour les contribuables; mais fonder des institutions durables, ôser de larges réformes dans le système des finances et dans celui des impôts, ce sera l'œuvre d'une autre chambre, secondée par un autre ministère. Celle qui est sortie des élections de 1827 n'a pas été formée pour un si vaste travail. Produite des ressentiments publics, elle n'a su exprimer que des doléances et des vœux. Le lien qui unissait dans un intérêt commun des hommes d'opinions différentes, s'est relâché quand cet intérêt a été satisfait. Plusieurs ont pensé qu'ils avaient fait assez pour le pays, qu'ils étaient quittes de tout engagement envers les électeurs parce qu'ils n'avaient plus de ministres déplorables, de jésuites et de censeurs; ils ont cru pouvoir s'endormir dans l'ordre légal. La couronne gagnerait à consulter les électeurs de nouveau: elle trouverait dans les collèges, au lieu de cette indignation qu'elle a excitée un ministre détesté, un vrai son calme et ferme. Les choix seraient concertés de sang froid, et l'on verrait sortir de l'élection une chambre composée dans sa majorité d'éléments homogènes, capable de comprendre les intérêts du pays.

BULLETON.

THEATRE DE PARIS.—Opera Comique.

Première représentation de la Fiancée, opera-comique en 3 actes, paroles de M. Scribe, musique de M. Aubert.

La scène se passe à Vienne en Autriche. Au lever du rideau, le théâtre représente une place publique. D'un côté est un magasin de modes, et de l'autre la maison du chambellan Saldorf. Devant le magasin se trouvent les demoiselles de la boutique qui chantent sur la place publique un petit chœur formant l'introduction. L'une de ces jeunes personnes, Henriette, est fiancée à Fritz, tapissier par état, et jacobin par caractère. Les deux amans sont sur le point de s'épouser. Le futur, en sa qualité de caporal de la milice urbaine, est mis en réquisition pour passer la nuit au corps-de-garde; il en sort à la tête d'une patrouille pour faire des rondes de nuit. Cette occupation ne l'amuse guère; aussi dit-il que c'est un autre temps fatal d'être amoureux et caporal. Dans un de ses tournes, il rencontre dans l'obscurité un homme qui s'échappe par une fenêtre de la maison du chambellan. C'est peut-être un voleur; le premier mouvement de la patrouille est de reculer; mais il paraît avoir peur, et la patrouille dit: Arraçons! On se saisit du délinquant, mais quel est cet homme qui sortait mystérieusement par une semblable issue? c'est le jeune Frédéric de Lowenstein. Tandis que le chambellan était sorti pour une partie de plaisir, Frédéric s'est glissé chez lui pour entretenir Mme. de Saldorf, dont il était amoureux, mais qui s'est vu, pendant l'absence de Frédéric qu'elle aimait, forcée d'épouser le chambellan. Frédéric, qui entend rentrer M. de Saldorf, n'a trouvé d'autre issue que la fenêtre d'un balcon qui donne sur la rue. Le bruit que fait la patrouille pour l'arrêter excite la curiosité de M. de Saldorf, qui sort de chez lui pour s'informer du motif de ce tumulte. Il apprend qu'on vient de saisir un homme qui s'échappait de sa maison, et dans le prétendu voleur, il reconnaît Frédéric. Heureusement, il ignore la passion de Lowenstein pour sa femme. Ne

va-t-il pas s'imaginer que l'objet de cette visite nocturne n'est autre que la fiancée de Fritz? car il est bon de savoir que la jeune Henriette, chérie de Mme. Saldorf, devait coucher dans la maison de sa bienfaitrice, ce qui lui arrive quelquefois; c'est là ce qui produit l'erreur du chambellan. Frédéric, ne voulant pas trahir un secret qu'il a découvert,

Au deuxième acte, nous sommes dans les jardins du chambellan; à gauche est un pavillon; c'est là que Mme. de Saldorf a donné rendez-vous à Frédéric pour lui faire ses adieux, pour le prier de ne plus la voir, et de bannir de son cœur un amour qu'elle partage peut-être intérieurement, mais que son devoir lui défend d'entretenir. C'est aussi dans ces jardins que Fritz et Henriette doivent être unis. Le chambellan, grand amateur du beau sexe, vient trouver Henriette et cherche à la séduire; si elle se refuse à ses desirs, il menace de la déshonorer et de publier partout qu'un homme s'est introduit dans son appartement. Quel juge de l'effet que produit sur elle une si horrible calomnie! Par malheur, cette calomnie est recueillie par le futur. Le tapissier se fâche; tant d'autres s'en seraient fait comme lui, et quand le notaire se présente pour dresser le contrat, Fritz refuse de signer, parce qu'un homme s'est introduit dans la chambre de sa fiancée. Etouffement général; désespoir d'Henriette. Frédéric survient à l'heure indiquée pour le rendez-vous; témoin du desordre qu'il a causé et de la terreur funeste dont la jeune fiancée est victime, il proclame d'abord l'innocence d'Henriette; mais, pressé entre la cruelle alternative de déshonorer une femme mariée qu'il aime ou de faire le malheur d'une jeune fiancée qu'il estime et pour laquelle, malgré la distance des rangs, il eut jadis une sorte d'inclination, il se décide en faveur de Mme. de Saldorf, et se rétracte.

Et voilà, dit-il, c'est Henriette que j'épouserai. Grande colère de Fritz, protestation d'innocence de la part d'Henriette, finale du second acte. Troisième acte, la scène se passe à l'intérieur d'un magasin de modes. La maîtresse du magasin, femme d'un âge un peu avancé, jalouse de sa fiancée et ayant elle-même des vues sur le futur, convoie à Fritz d'oublier Henriette, et, pour le consoler de sa mésaventure, lui propose de l'épouser. On, s'écrit le tapissier, j'ai fait un vœu, et je le tiendrai; j'ai promis à Dieu, quand je devais m'épouser, que je ne serais jamais le mari d'une femme qui n'aurait pas été mariée d'abord. Survient la maîtresse du magasin, qui proteste encore de son innocence; mais on la suit. Elle reste livrée à son désespoir quand le jeune Lowenstein arrive à son tour pour la consoler. Il lui offre une importante donation pour la dédommager; il lui conseille d'aller avec son père dans un pays étranger chercher le bonheur qu'elle ne peut plus trouver dans sa patrie. Henriette rejetée avec indignation l'offre de Frédéric; elle demande une réparation pleine et entière, elle supplie Lowenstein de faire reconnaître son innocence; mais quand elle apprend que Mme. Saldorf était l'objet de la visite de Frédéric, en France par un mouvement généreux, elle se dévoue pour sa bienfaitrice. On, dit elle, c'est moi, moi seule qui suis coupable. Cette situation pathétique ne pouvait manquer de produire sur les spectateurs la plus vive impression. Frédéric, instruit de ce noble dévouement, et pénétré d'admiration pour Henriette, se précipite à ses pieds et offre de réparer, en l'épousant, le tort qu'il a fait à sa réputation. Une telle proposition est accueillie avec empressement de la jeune Henriette, qui parvient ainsi à sauver l'honneur de sa maîtresse et à peu près le sien. Fritz, dont l'amour pour sa fiancée n'offre rien de très-intéressant, prend son parti en brave, et le spectateur se console aisément de la mésaventure du tapissier.

Nous renvoyons à demain le jugement définitif que réclame un ouvrage aussi important; mais nous devons constater dès à présent le succès: il a été complet. Le nouvel opéra de M. Scribe renferme plusieurs traits remarquables, mais aussi des situations pleines d'humour, des combinaisons neuves et dramatiques, où brille de tout son éclat le talent du spirituel auteur. Le dénouement, objet des clameurs de quelques malveillans ou peut-être de quelques imbécilles, a enlevé tous les suffrages des connaisseurs. La musique, à part quelques morceaux, est digne de son auteur; c'est tout dire. La soirée d'hier était une véritable fête d'Opera Comique, habitué depuis long tems à vivre de privations.

En dépit des routiniers restés fidèles à Grétry comme à l'aide de pigeon, la révolution musicale fait chaque jour des progrès; la province même, où l'on s'élève encore avec une sorte de volupté le Bédouin et le Monsigny, accueille maintenant et avec faveur les productions de la nouvelle école. La Fiancée, de M. Scribe et d'Aubert, obtient beaucoup de succès dans plusieurs villes. La musique spirituelle et semi-rosinienne de M. Aubert a été surtout très-goûtée au Havre et à Lille.

protesté que son sac n'aurait pas pu tenir deux gendarmes. Le tribunal l'a condamné à cinquante francs d'amende et à cinq jours de prison. A la bonne heure, a dit Mahet; mais les gendarmes ne pouvaient pas entrer dans mon sac; vrai, M. le président.

COUPS DE LANCETTE de Figaro. Le bec augmenté toujours; bien des gens commencent à croire qu'on veut leur faire passer le goût du pain.

Notre nouveau ministre des affaires étrangères est bête et sourd; c'était pourtant bien assez d'avoir des ministres aveugles.

M. de Peyronnet s'était donné pendant son ministère une salle à manger le budget.

Le barbier de don Miguel est devenu son favori; vous verrez qu'ils finiront par se disputer à qui rasera le mieux une tete.

Le peuple s'aperçoit au prix du pain que M. de Martignac et M. de Corbière sont des ministres ejusdem farinae.

C'est le peuple qui a faim, mais c'est le budget qui mange.

On croit que Mahmoud prouvera décidément cette année que les Russes ne sont pas forts comme des Turcs.

Le jour où commencera la discussion du budget, on donnera sur un grand théâtre une représentation du Despairé.

On reprochait à M. de Peyronnet la vente d'une tapisserie. Si on rappelle toutes les promesses de son ministère, il y aurait bien autre chose sur le tapis.

RENSEIGNEMENTS DE CABARET OU LE CALFEMBOUR SÉDITEUX. Il était mutilé par la mitraille d'Austerlitz et par le sabre moscovite. Une large blafarde portait de son front et se terminait à son occiput; il avait perdu à Smolensk deux doigts de la main gauche; d'affreux ulcères, causés par les bivouacs, torturaient un corps d'ailleurs robuste. Après bien des jours de réflexions, il se décide à teindre un cabaret. Il veut que ce soit près des Invalides. Il loue un petit logement; il y attire quelques braves; mais il veut aussi qu'une belle enseignette sur la porte d'entrée. Jean Pierre passe dans le feu du Bac et voit sur un grand mur: F. D. capitaine, au sixième étage. Le soldat monte, il frappe à une petite porte, et à peine l'a-t-on ouverte qu'il est dans les bras de son ancien capitaine. Voilà maintenant mes amies, lui dit celui-ci en lui montrant ses pinces, et là, sur le mur, mon sabre et mes épaulettes. Comment! vous, si brave, si généreux! vous qui avez été aux pyramides, à Austerlitz, à la Moskowa!—C'est pour cela, Jean-Pierre. Et toi?—Moi, je me suis fait barbier. J'ai soulevé quatre cents hommes. Tous les jours, capitaine, tous les jours, on m'a fait la sottise de la subordination. En attendant faites-moi une enseignette; j'en veux une qui dise quelque chose, quelque chose de l'autre, le petit, vous savez bien... Et les deux braves ont levé les yeux au ciel.

Trois saules pleureurs embrangent une bière couverte d'un voile noir. Des rochers volcaniques, battus par une mer courroucée, forment les premiers plans. Dans le lointain, un ciel nuageux, sillonné par de larges éclairs, laisse voir une petite habitation. L'inscription de l'enseigne est: Au Tombeau du grand homme. Jean Pierre est dans l'enthousiasme. Le chef d'œuvre du capitaine est en place. Les braves de la jeune et de la vieille armée fraternisent tous les jours chez le soldat mutilé; sa maison prospère, et le peintre remercie la Providence.

C pendant que de ces hommes dont tout le métier est de voir des complices la même où le soupçon est une injure, passe par hasard devant le cabaret de Jean Pierre et s'arrête pour considérer l'enseigne. Indigne, il entre dans la demeure du brave, et il lui demande en vertu de quel pouvoir il a osé mettre un pareil tableau à sa porte. Parce que ça m'a plu, répond le grenadier, parce que j'en ai le droit. Et moi je vous le défends, réplique l'officier civil; et dès l'instant je vous ordonne de faire disparaître cette enseigne séditeuse.

Les soldats réunis dans la maison voulaient répondre à la fois, quand le capitaine s'opéra à la porte. Il imposa silence à ces braves qui allaient se décomplétir et demanda à l'homme invés à du pouvoir s'il fallait effacer l'écriture ou le tableau. Effacez les mots: Au tombeau du grand homme, reprit celui-ci, et qu'ils aient disparu demain.

Dès le soir, en effet, les mots incriminés furent enlevés de l'enseigne de Jean Pierre, et le capitaine les remplaça par ceux-ci: Bière de Mars.

L'homme de la police revint, lut, se mordit les lèvres, et ne repassa plus dans la rue.

Marine.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Rapports hier.

Navire Lydia, Parker, Liverpool, J. Ogden & Co. Brick Arctic, Hartford, Baltimore, Lincoln et Green.

Arrivés hier. Bateau à vapeur Pachahontas, Brandford, Trinity—chargement, 9 balles contour, 1 boucanit, tabac à Cooper, Caruthers et Co., 10 do à York, Mucallister et Co., 2 do à E. Lane et Co., 800 sacs maïs à Ferguson Buchanan.—29 passagers.

MEMORANDA.

Arrivés à Boston, le 20 Juin, Brick Carrier—à New York, le 23, navire Dewitt Clinton, tous deux partis de ce port.

Le navire Union, parti d'ici pour le Havre, a été rencontré le 7 Juin, lat. 55, 7, long. 79, 10. Brick Montpellier, José, parti de ce port, est arrivé à New-York le 22 Juin.

Brick Crawford, 1st et 2d, à Providence—17 Godl, Washington Burgis, Bendict, do. à Norfolk le 21 do.

Brick Delta, Losing, pour ce port, a été publiée à Boston le 29 Juin. Brick Nash, M'Elroy, do, a été publiée à New York le 27 do.